

Cours de muséologie d'ICOM Suisse

14 septembre 2023 – 15 juin 2024 (19 journées) 26.10.2022

Appel à candidatures jusqu'au 1^{er} mars 2023

1. Objectifs

Le cours propose :

- une formation dans les principaux domaines de la muséologie
- une approche combinant la théorie et la pratique
- des visites de musées de Suisse romande
- une plate-forme de discussion critique sur le quotidien du musée
- un réseau d'échange d'informations

2. Dates et contenus

La formation se déroule sur 20 dates sur une plage de septembre 2023 à juin 2024, et se répartissant de la façon suivante ;

- 18 journées (des jeudis de 9h45 à 17h) en présentiel,
- et 2 demi-journées (des jeudis de 9h à 12h) à distance, via Zoom.

Cependant, si les conditions sanitaires l'exigent, certaines journées prévues en présentiel seront reportées à une date ultérieure ou proposées à distance.

Le programme détaillé sera publié fin janvier 2023. Le programme de la session précédente peut être consulté, à titre indicatif, à l'adresse : <http://www.museologie.org>

Module 1 : l'institution muséale		
Journée 1 9h45-17h00	14.09.2023	
Journée 2 9h45-17h00	28.09.2023	
Demi-journée A À distance 9h-12h	05.10.2023	
Module 2 : les collections		
Journée 3 9h45-17h00	02.11.2023	
Journée 4 9h45-17h00	09.11.2023	
Journée 5 9h45-17h00	30.11.2023	
Module 3 : la gestion		
Journée 6 9h45-17h00	07.12.2023	
Journée 7 9h45-17h00	14.12.2023	
Module 4 : l'exposition		
Journée 8 9h45-17h00	11.01.2024	
Journée 9 9h45-17h00	25.01.2024	
Journée 10 9h45-17h00	01.02.2024	

Module 5 : la communication et la promotion		
Journée 11 9h45-17h00	08.02.2024	
Journée 12 9h45-17h00	15.02.2024	
Journée 13 9h45-17h00	07.03.2024	
Module 6 : la médiation culturelle		
Journée 14 9h45-17h00	21.03.2024	
Demi-journée B À distance 9h-12h	18.04.2024	
Journée 15 9h45-17h00	25.04.2024	
Journée 16 9h45-17h00	02.05.2024	
Journée 17 9h45-17h00	16.05.2024	
Journée 18 9h45-17h00	06.06.2024	

3. Déroulement du cours

Pour chaque journée se déroulant en présentiel, les participant-e-s sont accueilli-e-s dans une institution différente de Suisse romande.

Les interventions théoriques alternent avec les travaux pratiques, les débats et la visite du musée d'accueil.

Les intervenant-e-s sont pour la plupart des professionnel-le-s travaillant dans des musées ou dans d'autres institutions en lien avec les problématiques des musées.

Les demi-journées en distanciel se font via l'application Zoom.

4. L'implication des participant-e-s

Celle-ci comprend :

1. la participation aux journées de cours (voir aussi ci-dessous dans le paragraphe « attestation ») ;
2. la rédaction d'une fiche de lecture à partir d'un livre ou d'un article (la fiche sera ensuite publiée sur le site web du cours) ;
ou bien
3. une présentation devant le groupe d'une durée de 15 mn au cours de la session concernant un projet, un cas pratique ou une exposition visitée en lien avec le thème de la journée concernée;
4. La réponse à un questionnaire/bilan de fin de cours.

Attestation

Une attestation est délivrée à tout-e participant-e ayant suivi le cours, ayant rendu les travaux demandés et ayant respecté les engagements de départ (libellés dans le document d'engagement sur les modalités de participation).

Au-delà de 2 journées d'absence, l'attestation de cours indiquera uniquement le nombre de jours de cours suivis.

Un certificat médical sera demandé dès la 2^{ème} journée d'absence pour raisons de santé.

Certificat de pratique muséale : inscription facultative

Les participant-e-s au cours de base en muséologie ont, en plus, la possibilité de se porter candidat à l'obtention du certificat de pratique muséale.

Ils/elles s'engagent à satisfaire aux conditions suivantes :

1. Participation aux journées de cours.
2. Rédaction d'un mémoire de certificat sur un sujet lié à la muséologie, pendant la durée du cours.
3. Accord pour la mise en ligne de leur texte (voir document d'engagement sur les modalités de participation).
4. Règlement des frais de Fr. 390.- (en sus des frais d'inscriptions du cours, somme facturée au 31 janvier 2024).

Ils/Elles devront aussi, comme tout-e participant-e accomplir le travail de base demandé, à savoir :

5. la rédaction d'une fiche de lecture à partir d'un livre ou d'un article (la fiche sera ensuite publiée sur le site web du cours) ;
ou bien
une présentation devant le groupe d'une durée de 15 minutes au cours de la session concernant un projet, un cas pratique ou une exposition visitée en lien avec le thème de la journée concernée;
6. La réponse à un questionnaire/bilan de fin de cours.

Procédure d'obtention du Certificat

1. Le participant/la participante annonce son inscription au Certificat pour le 1er novembre 2023 au plus tard. Une inscription plus tardive ne sera pas prise en compte. En revanche, il-elle peut se rétracter jusqu'au 15 janvier 2024.
2. Le participant/la participante transmet à la direction le thème choisi et une description du contenu du mémoire au plus tard le 15 janvier 2024. La responsable du cours discute du contenu, de la forme et de l'approche proposée avec le participant.
Le thème du mémoire doit être choisi d'entente avec la direction du cours. Il peut se rapporter au contenu du cours ou traiter un sujet d'ordre muséologique général.
Les travaux qui découlent des obligations professionnelles des participant-e-s au sein de leur propre institution ne seront pas acceptés.
Le mémoire peut traiter d'une question théorique ou d'une problématique pratique.
3. La longueur du mémoire doit être de 10 à 20 pages maximum, ou faire l'objet d'une présentation équivalente.
4. Le mémoire sera évalué par la direction du cours, puis accepté ou refusé. Si cela s'avère nécessaire, un-e expert-e externe peut être consulté-e, en accord avec le/la participant-e.
5. Le travail de mémoire sera présenté par son auteur/auteure au groupe avant la fin du cours.
6. Les participant-e-s dont le mémoire a été accepté obtiennent un document intitulé « Certificat ». Les participant-e-s dont le mémoire n'a pas été accepté obtiennent une attestation de cours.
7. L'instance de recours est le comité d'ICOM Suisse.

5. Inscription au cours de muséologie

Un appel à candidatures sera lancé dès décembre 2022.

Les candidat-e-s sont invité-e-s à télécharger le formulaire de candidature sur le site d'ICOM Suisse à la page : <https://www.museums.ch/fr/formation/cours/cours-de-museologie.html>

La candidature devra être accompagnée des documents suivants qui seront envoyés à l'adresse info@museums.ch :

- document d'acceptation des modalités de participation signé ;
- curriculum vitae ;
- lettre de motivation d'une 1/2 page ;
- court descriptif de la fonction occupée ainsi que de l'institution en général.

Les candidatures sont envoyées jusqu'au 1^{er} mars 2023. Elles seront ensuite examinées et une réponse sera communiquée au plus tard aux candidat-e-s le 15 mars 2023 pour leur signifier ou non l'acceptation de leur dossier.

La candidature des personnes membres de l'ICOM ou travaillant pour des institutions membres de l'AMS sont acceptées en priorité.

Une participation active et un engagement formel sur les modalités lié au suivi de la formation est demandée à toute personne. La signature du document approprié est requise au moment du dépôt de la candidature.

Le nombre de places est limité à 20.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à :

- CHF 2'790.- pour les personnes membres de l'ICOM ou pour les personnes travaillant dans un musée membre de l'AMS
- CHF 3'390.- pour les autres personnes.

Attention ! Le montant de l'inscription est payable au secrétariat de l'ICOM Suisse au moment de la **confirmation** d'inscription (15 mars 2023).

Les frais de transport et de repas sont à la charge des participant-e-s.

En cas d'annulation, jusqu'au 30 avril 2023 une somme de 100 CHF sera due. En cas d'annulation intervenant après le 1er juin 2023, les personnes concernées devront s'acquitter du coût total de la formation.

Le montant de l'inscription est payable au secrétariat de l'ICOM Suisse au moment de la confirmation d'inscription.

A ces frais s'ajoute l'inscription éventuelle au certificat de pratique muséale, d'un montant de CHF 390.-, payable au 31 janvier 2024.

Direction du cours

La formation est dirigée par Marie-Agnès Gainon-Court, formatrice et muséologue.

info@gainon-court.net

Plus d'informations : www.museologie.org